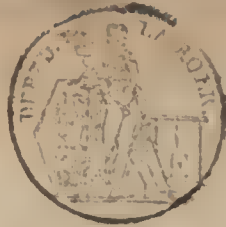


1854  
A Standard History of the  
State of New York







1810

*J. J. Neerton 1810.*

Le présent registre, destiné à inscrire les actes des mariages de la mairie de *Neerton* pendant l'an 1810, et contenant *quatorze* feuillets, a été coté et paraphé, par premier et dernier, par nous, Président du tribunal de première instance de l'arrondissement d' *Valenciennes* 1809.

Premier feuillet.

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>t</sup> d' *Neerton*

CANTON d' *Neerton*

MAIRIE d' *Neerton*

N.° *1* ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *Dieux* le *Cinquiem* du mois d' *Janvier* par-devant nous, *Jean Pierre Klocen* Maire d' *Neerton* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Vincent Scheuren* âgé de *vingt sept* ans, né à *Neerton* département de *la Roer*, profession d' *basementier* demeurant à *Neerton* département de *la Roer* fils d' *Jean Scheuren* decédé et d' *Charia Catharina* *Willeken* demeurant à *Neerton* département de *la Roer*

Et demoiselle *Anna Maria Kraben* âgée de *treize* ans, née à *Wocant* département de *la Roer*, profession d' *...* demeurant à *Neerton* département d' *idem* fille d' *Henri Kraben* et d' *Anna Catharina Kraben* demeurant à *Neerton* département d' *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d' *Neerton* savoir: la première le *vingt quatre* et la seconde le *Frank an Decembre* *dermier* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *...* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *Vincent Scheuren* et la *demoiselle Anna Maria Kraben* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Pierre Jaquez* *Blanc* âgé de *...* ans, profession d' *Cultivateur* demeurant à *Neerton* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Francis Mathias* âgé de *quarant* ans, profession d' *...* demeurant à *Neerton* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Pierre Mathias* âgé de *cent deux* ans, profession d' *...* demeurant à *Neerton* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Jean Pierre Mathias* âgé de *soixant sept* ans, profession d' *...* demeurant à *Neerton* qui nous a dit être *...* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Les contractants ont déclaré en présence des témoins ne savoir rien de plus.*

DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N.º *1* ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *25* le *Vingt* du mois de *Janvier* par-devant nous, *Jean Louis Schaefer* Maire de *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Mathieu Louven* âgé de *vingt cinq* ans, né à *Neersen* département de *la Roer*, profession de *Cultivateur* demeurant à *Neersen* département d'*idem* fils de *Jacques Louven* decédé et de *Eva Lutger* en vie demeurant à *Neersen* département d'\_\_\_\_\_

Et demoiselle *Anna Maria Kraussen* âgée de *vingt trois* ans, née à *Neersen* département d'\_\_\_\_\_, profession de \_\_\_\_\_ demeurant à *Neersen* département d'\_\_\_\_\_ fille de *Pierre Kraussen* decédé et de *Anna Catharina Becher* en vie demeurant à *Neersen* département d'\_\_\_\_\_

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neersen* savoir: la première le *sept* et la seconde le *quatorze* *Janvier* de l'année que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'\_\_\_\_\_ extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que le *Sieur Mathieu Louven* et la *Dame Anna Maria Kraussen* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Gerard Schwenkers* âgé de *cinquante* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Beaufreux* de l'époux et *Jean Louis Mathieu* âgé de *cinquante six* ans, profession de *Cordonnier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Mathieu Louven* âgé de *soixant quatre* ans, profession de *ouvrier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Germain Hauwer* âgé de *cinquante* ans, profession de *Soleur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Mathieu Louven*  
*Anna Maria Kraussen*  
*Gerard Schwenkers*  
*Jean Louis Mathieu*  
*Mathieu Louven*  
*Germain Hauwer*  
*J. C. Schaefer*





DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>t</sup> d e *Cresela*

CANTON d e *Neersen* MAIRIE d e *Neersen*

N.º *1* ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *Xiv* le *huitième* du mois d e *Fevrier* par-devant nous ;  
*Jean Van Helven* Maire d e *Neersen* officier de  
l'état civil, sont comparus le sieur *Henri Swellens* âgé de *quarante* ans,  
né à *gladbach* département d e *la roer* , profession d e *journalier*  
demeurant à *gladbach* département d e *idem* fils d e *Vincent Swellens*  
et d e *Catharina Swachertaps*  
demeurant à *gladbach* département d e *la roer*  
Et demoiselle *Sibilla Catharina Schmitz* âgée de *quarante deux* ans,  
née à *Neersen* département d e *la roer* , profession d e \_\_\_\_\_  
demeurant à *Neersen* département d e *idem* fille d e *Louis Schmitz*  
et d e *Sibilla Basels*  
demeurant à *Neersen* département d e *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux ; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d e *Neersen* savoir : la première le *vingt huit Janvier* et la seconde le *quatrième Fevrier* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés ; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée ; faisant droit à leur réquisition , après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d e \_\_\_\_\_ extraits de naissance des parties contractantes , du chapitre six du titre du Code Napoléon , intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement , déclarons au nom de la loi, que le sieur *Henri Swellens* et la Mademoiselle *Sibilla Catharina Schmitz* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Engelbat Dorres* âgé de *quarant* ans, profession d e *serneur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Beaufreire* de l'époux et *Vincent Koster* âgé de *quarant quatre* ans, profession d e *maître de voir* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Geertz* de l'époux et *Matthieu Klaren* âgé de *trente trois* ans, profession d e *bon linge* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Geertz* de l'époux et *Jean Louis Martens* âgé de *vingt cinq* ans, profession d e *cordonnier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *van der* de l'époux

Et ont , lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.  
*Engelbat Dorres* *Joh. Ant. Geertz* *Jean Louis Martens*  
*Matthieu Klaren* *Vincent Koster* *Sibilla Catharina Schmitz*  
*Henri Swellens*





*Handwritten flourish or signature.*



DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crofeld*

CANTON de *Neesen* MAIRIE de *Neesen*

N.º 5 ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *vingt* le *vingt* du mois de *février* par-devant nous, *Jean Pierre Kloeren* Maire de *Neesen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Henri Weisen* âgé de *quarante deux* ans, né à *Schifbahn* département de *la roer*, profession de *Cultivateur* demeurant à *Steinkempen* département de *la roer* fils de *Pierre Weisen* et de *Anna Maria Halden* demeurant à *Schifbahn* département de *la roer*

Et demoiselle *Maria Gertrudis* âgée de *quarante deux* ans, née à *Neesen* département de *la roer*, profession de *—* demeurant à *Neesen* département de *la roer* fille de *Henri Leven* et de *Maria Catharina Hauke* demeurant à *Neesen* département de *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neesen* savoir: la première le *vingt huit janvier* et la seconde le *quatrième février* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le sieur Henri Weisen* et *la Mademoiselle Maria Gertrudis Leven* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Leven* âgé de *cinquante* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Neesen* qui nous a dit être *frère* de l'époux et *Jacobus Kloeren* âgé de *quatre* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Neesen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *François Hertens* âgé de *deux* ans, profession de *Carionier* demeurant à *Neesen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Georg. Schaad* âgé de *vingt* ans, profession de *oubergiot* demeurant à *Neesen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Handwritten signatures of the witnesses and the couple.*

DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM<sup>T</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Neersen* MAIRIE de *Neersen*

N.º *6* ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *Diez* le *vingt huit* du mois de *février* par-devant nous, Maire de *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Henri Holtstein* âgé de *vingt trois* ans, né à *Neersen* département de *la roer*, profession de *Cultivateur* demeurant à *Neersen* département de *Idem* fils de *Gerard Holtstein* et de *Adelheid Buschges* demeurant à *Neersen* département de *Idem*

Et demoiselle *Sibilla Catharina Kötter* âgée de *vingt six* ans, née à *Neersen* département de *la roer*, profession de *—* demeurant à *Neersen* département de *Idem* fille de *Henri Kötter* et de *Sibilla Oflipken* demeurant à *Neersen* département de *Idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neersen* savoir: la première le *dix huit* et la seconde le *vingt cinq* *février* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que *Jean Henri Holtstein* et *Sibilla Catharina Kötter* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Kötter* âgé de *vingt sept* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *frère* de l'époux et *Gerard Schwengels* âgé de *trent* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Schiffkahn* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Mathieu Kötter* âgé de *trente quatre* ans, profession de *Boulangier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *François Kötters* âgé de *quarant* ans, profession de *Cardonnier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Johannes Holtstein Gerard Dieb Schwegels Mathias Kötter*  
*Johann Kötter Franz Minnen*  
Et déclarant a déclaré en présence de *Sibilla Catharina Kötter* ne savoir rien





*[Handwritten signature]*



DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d' *Aachen*

CANTON d' *Neersen*

MAIRIE d' *Neersen*

N.<sup>o</sup> *9*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *dis* le *quatrième* du mois d' *mars* par-devant nous, *Jean Pierre Blocher* Maire d' *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Henri Baumer* âgé de *vingt cinq* ans, né à *Neersen* département d' *la roer*, profession d' *domestique* demeurant à *Neersen* département d' *la roer* fils d' *Jean Baumer* et d' *Elisa Sibilla Frey* demeurant à *Neersen* département d' *la roer*

Et demoiselle *Anna Maria Sophia Steuren* âgée de *vingt deux* ans, née à *Neersen* département d' *la roer*, profession d' *domestique* demeurant à *Neersen* département d' *la roer* fille d' *Jean Mathieu Steuren* et d' *Regina Bader* demeurant à *Neersen* département d' *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d' *Neersen* savoir: la première le *deux huit* et la seconde le *vingt cinq* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *extraits de naissance des parties contractantes*, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *Jean Henri Baumer* et *Anna Maria Sophia Steuren* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Mathieu Steuren* âgé de *quarant huit* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *gendre* de l'époux et *Theodor Karbus* âgé de *cinquante* ans, profession d' *journalier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *gendre* de l'époux et *Jean Pierre Steuren* âgé de *trente trois* ans, profession d' *carrossier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *gendre* de l'époux et *Mathieu Bouffant* âgé de *quarant sept* ans, profession d' *postillon* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *gendre* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Willelmus Dyrsther viduus Romanus* *Johannes Anton Steuren*  
*Abt Simon* *episcopus* *Guarantius* *Leuvenus*  
*les époux a déclaré ne savoir écrire* *J. P. Steuren*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Wersen*

MAIRIE de *Wersen*

N.º 8

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *vingt quatre* le *quatorze* du mois de *Mars* par-devant nous, *Jean Pierre Kloeren* Maire de *Wersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Pierre greffers* âgé de *vingt quatre* ans, né à *Scheffeln* département de *la roer*, profession de *Cultivateur* demeurant à *Wersen* département de *la roer* fils de *Jean greffers* et de *Catharina giershuhler* demeurant à *Wersen* département de *la roer*

Et demoiselle *Marie gerdens foin* âgée de *vingt deux* ans, née à *Wersen* département de *la roer*, profession de *...* demeurant à *Wersen* département de *la roer* fille de *Paulus foin* et de *Marie chejes* demeurant à *Wersen* département de *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Wersen* savoir: la première le *quatre* et la seconde le *cinque* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que *Jean Pierre greffers* et *Marie gerdens foin* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Francis Kloeren* âgé de *quarant sept* ans, profession de *...* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être de l'époux et *Mathieu Kloeren* âgé de *trent quatre* ans, profession de *...* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être de l'époux et *Henri Wellers* âgé de *quarant* ans, profession de *...* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être de l'époux et *Francis Kloeren* âgé de *quarant* ans, profession de *...* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Johannes pentur greffers*  
*Francis Kloeren*  
*Mathieu Wellers*  
*Francis Kloeren*  
*J. P. Kloeren*





*Handwritten signature*



DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d e *Merzig*

CANTON d e *Merzig*

MAIRIE d e *Merzig*

N.º *9* **ACTE DE MARIAGE.**

L'AN mil huit cent *vingt deux* le *vingt deux* du mois d *mai* par-devant nous, *Jean Pierre Kluck* Maire d e *Merzig* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Charles Herzig* âgé de *quatre vingt* ans, né à *Merzig* département d e *la roer* profession d *...* demeurant à *Merzig* département d *la roer* fils d *Herz Nathan* et d *Lele Charone* demeurant à *Merzig* département d e *la roer*

Et demoiselle *Yvett Gotschmidt* âgée de *vingt deux* ans, née à *Merzig* département d e *la roer* profession d *...* demeurant à *Merzig* département d *la roer* fille d *Heymann Gotschmidt* et d *Rachel Levi* demeurant à *Merzig* département d *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d e *Merzig* savoir : la première le *vingt* et la seconde le *vingt sept* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *...* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le sieur* et *Yvett* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Charles Herzig* âgé de *quatre vingt* ans, profession d *...* demeurant à *Merzig* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Charles Herzig* âgé de *quatre vingt* ans, profession d *...* demeurant à *Merzig* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Mathieu Kluck* âgé de *huit quatre* ans, profession d *...* demeurant à *Merzig* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Charles Herzig* âgé de *vingt deux* ans, profession d *...* demeurant à *Merzig* qui nous a dit être *...* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Levej ... Jendahl ... Mathieu Kluck ... Charles Herzig ... Yvett Gotschmidt ...*



CANTON de *Ners* MAIRIE de *Ners*

N.º 10. ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *vingt neuf* le *vingt neuf* du mois de *mai* par-devant nous, *Jean Pierre Klocien* Maire de *Ners* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Pierre Fournier* âgé de *vingt* ans, né à *Celle Fontaine* département de *la Moselle* profession de *Sous Lieutenant* demeurant à *Ners* département de *la Moselle* fils de *Jean Fournier* et de *Marie Jeanne Huguen* *Dece* demeurant à *Ners* département de *la Moselle*

Et demoiselle *Anna Christine Bernweiler* âgée de *vingt* ans, née à *Ners* département de *la Moselle*, profession de *couturière* demeurant à *Ners* département de *la Moselle* fille de *Conrad Bernweiler* *oubergiest* et de *Anna Yrdeudis Lejeune* demeurant à *Ners* département de *la Moselle*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Ners* savoir: la première le *vingt* et la seconde le *vingt sept* *mai* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé du mariage. *Les Parents* *sur leurs ans étant présent et consentant au mariage*

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement; déclarons au nom de la loi, que *le dit* *Jean Pierre Fournier* et *la dit* *Anna Christine Bernweiler* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Francis Michel* âgé de *vingt cinq* ans, profession de *Lieutenant* demeurant à *Ners* qui nous a dit être *ami* de l'époux *Jean Pierre Fournier* âgé de *quarante neuf* ans, profession de *Lieutenant* demeurant à *gladbach* qui nous a dit être *ami* de l'époux *Christophe Frenck* âgé de *vingt sept* ans, profession de *Lieutenant* demeurant à *Ners* qui nous a dit être *ami* de l'époux *Jean Michel* âgé de *vingt trois* ans, profession de *Propriétaire* demeurant à *Bach* qui nous a dit être *ami* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Les parties ont déclaré n'aucune*

*Jean Pierre Fournier*  
*Anna Christine Bernweiler*  
*Francis Michel*  
*Christophe Frenck*  
*Jean Michel*  
*Propriétaire*  
*Brüsseler*





*Handwritten signature or flourish*



DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM<sup>T</sup> de *Croft*

CANTON de *Neersen* MAIRIE de *Neersen*

N.º *19* ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *die* le *Arandem* du mois d *juin* par-devant nous, *Jean Pierre Klauer* Maire de *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Henri Buchero* âgé de *vingt six* ans, né à *Neersen* département de *la roer*, profession d *Carpentier* demeurant à *Neersen* département d *idem* fils d *Pierre Buchero* et d *Marie Boos* demeurant à *Neersen* département de *la roer*

Et demoiselle *Margaretha Neuenhaus* âgée de *vingt trois* ans, née à *Neersen* département de *la roer*, profession d *...* demeurant à *Neersen* département d *idem* fille d *Mathieu Neuenhaus* et d *Catharina Moesker en gr* demeurant à *Neersen* département d *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neersen* savoir: la première le *vingt* et la seconde le *vingt sept* du mois d *juin* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *...* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *Jean Henri Buchero* et *Margaretha Neuenhaus* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Joséph Buchelore* âgé de *vingt neuf* ans, profession d *Carpentier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Beaufort* de l'époux et *Adolf Gammert* âgé de *vingt trois* ans, profession d *Carpentier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Guillaume Stappert* âgé de *vingt cinq* ans, profession d *Carpentier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Louis Karkes* âgé de *vingt quatre* ans, profession d *Carpentier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *...* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Le déclarant ont declare en presence du témoin...*

*Handwritten signatures of witnesses and parties: Johann Buchelore, Adolf Gammert, Guillelm Stappert, Louis Karkes, and Jean Pierre Klauer.*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT de *Crefeld*

CANTON de *Nerssen*

MAIRIE de *Nerssen*

N.º *12*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *div* le *houssoan* du mois d *juin* par-devant nous,  
*Jean Pierre Kloeren* Maire de *Nerssen* officier de  
l'état civil, sont comparus le sieur *Louis Marchers* âgé de *vingt quatre*  
ans, né à *Nerssen* département de *la roer*, profession d *basementier*  
demeurant à *Nerssen* département d *idem* fils d *gerad Marchers*  
et d *Christin Schenten*  
demeurant à *Nerssen* département de *la roer*

Et demoiselle *anna Sophia Schenten* âgée de *vingt deux* ans,  
née à *Nerssen* département d *idem*, profession d *basementier*  
demeurant à *Nerssen* département d *idem* fille d *Verich*  
et d *anna Catharina Maria Kasbach*  
demeurant à *Nerssen* département d *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Nerssen* savoir: la première le *vingt* et la seconde le *vingt sept* du mois *Mai* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *extraits de naissance des parties contractantes*, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que *les sieurs Louis Marchers* et *anna Sophia Schenten* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Verich* âgé de *cinquant* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *le père* de l'époux et *Hans* âgé de *vingt neuf* ans, profession d *basementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *le père* de l'époux et *Willelm* âgé de *vingt* ans, profession d *basementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *le père* de l'époux et *Jean Pierre Kloeren* âgé de *vingt deux* ans, profession d *basementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *le père* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *les déclarants ont déclaré en présence le témoin*

*Verich* *Hans* *Willelm* *Jean Pierre Kloeren*  
*Gerard Marchers* *Christin Schenten*  
*J. P. Kloeren*



*[Signature]*

DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d. *Cru de la*

CANTON de *Nerssen*

MAIRIE d

N.º 13

ACTE DE MARIAGE.

Le *mil huit cent dix* le *quatre* du mois d' *juillet* par-devant nous, *Jean Pierre Hecken* Maire d' *Nerssen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Engelbert Engel* âgé de *vingt trois* ans, né à *Nerssen* département d' *la Roer*, profession d' *basementier* demeurant à *Nerssen* département d' *la Roer* fils d' *Pierre Engel* et d' *Anna Catharina Hemmel* *Elisabeth Bueren* demeurant à *Nerssen* département d' *la Roer*

Et demoiselle *Anna Catharina Hemmel* âgée de *deux neuf* ans, née à *Nerssen* département d' *la Roer*, profession d' *—* demeurant à *Nerssen* département d' *—* fille d' *Jean Hemmel* et d' *Margaretha Enker* demeurant à *Nerssen* département d' *—*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d' *Nerssen* savoir : la première le *premier* et la seconde le *quatre* du mois *juillet* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *—* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *Engelbert Engel* et *Anna Catharina Hemmel* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Michael Bueren* âgé de *vingt huit* ans, profession d' *basementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *grand père* de l'époux *—* âgé de *vingt six* ans, profession d' *journalier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *—* de l'époux *—* et *Christina Bueren* âgé de *vingt sept* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *—* de l'époux *—* et *Jean Hemmel* âgé de *quarant quatre* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *—* de l'époux *—*

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *les déclarants ont déclaré en bonne et saine mémoire*

*Michael Bueren, Josef Bueren, Christina Bueren, Jean Hemmel, Engelbert Engel, Anna Catharina Hemmel*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>t</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N.<sup>o</sup> *14*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *vingt dix* le *vingt* du mois d' *Septembre* par-devant nous ;  
*Jean-Bien Klöcker* Maire de *Neersen* officier de  
l'état civil, sont comparus le sieur *Jean-Bien Heupen* âgé de *vingt quatre*  
ans, né à *Neersen* département d' *la Roer*, profession d' *tailleur*  
demeurant à *Neersen* département d' *la Roer* fils d' *Mathieu Heupen*  
et d' *Anna Euphrosine Wachter*  
demeurant à *Neersen* département d' *la Roer*

Et demoiselle *Marie Eva Bend* âgée de *vingt une* ans,  
née à *Neersen* département d' *la Roer*, profession d' *tailleur*  
demeurant à *Neersen* département d' *la Roer* fille d' *Jacques Bend*  
et d' *Agnes Schöler*  
demeurant à *Neersen* département d' *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux ; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neersen* savoir : la première le *vingt dix* et la seconde le *deux* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés ; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée ; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *extraits de naissance des parties contractantes*, du chapitre six du titre du Code Napoléon ; intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi ; que *Jean-Bien Heupen* et *Marie Eva Bend* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean-Michel* âgé de *quarante* ans, profession d' *ouvrier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Jean-Bien Heupen* de l'époux et *Jean Klöcker* âgé de *soixante dix huit* ans, profession d' *tailleur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Jacques Bend* de l'époux et *Gerardus Schaar* âgé de *huit sept* ans, profession d' *journalier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Jacques Bend* de l'époux et *Mathieu Klöcker* âgé de *huit quatre* ans, profession d' *ouvrier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Jacques Bend* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *les déclarants ont déclaré en présence de témoin ne devoir écrire*

*Johann Michel* *Johann Klöcker* *M. J. Schaar*  
*Gerardus Schaar* *J. B. Heupen*



*[Signature]*

DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Cresfeld*

CANTON de *Nerssen*

MAIRIE de *Nerssen*

N.° *15*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *vingt* le *vingt neuf* du mois de *Septembre* par-devant nous, *Jean Henri Compes* Maire de *Nerssen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Laurent Compes* âgé de *vingt sept* ans, né à *Corschenbrock* département de *la Roer*, profession de *Recepteur* demeurant à *Nerssen* département de *la Roer* fils de *François Antoine Compes* et de *Maria Catharina Wenders* demeurant à *Corschenbrock* département de *la Roer*

Et demoiselle *Catharina Elisabeth Kötter* âgée de *vingt six* ans, née à *Willing* département de *la Roer*, profession de *...* demeurant à *Nerssen* département de *la Roer* fille de *Laurent Kötter* et de *Maria Magdalena Schilling* demeurant à *Willing* département de *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Nerssen* savoir: la première le *Sept* et la seconde le *vingt trois* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *Jean Laurent Compes* et *Catharina Elisabeth Kötter* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Henri Compes* âgé de *quarant* ans, profession de *greffier* demeurant à *Nerssenbrock* qui nous a dit être *frère* de l'époux et *Jean Gérard Compes* âgé de *quarant* ans, profession de *marchand* demeurant à *Nerssenbrock* et *Jean Gérard Kötter* âgé de *vingt huit* ans, profession de *ouvrier* demeurant à *Nerssen* et *Arnold Klauter* âgé de *cinquant* ans, profession de *cultivateur* demeurant à *Willing* qui nous a dit être *frère* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*[Signatures: Jean Laurent Compes, Catharina Elisabeth Kötter, Jean Henri Compes, Jean Gérard Compes, Jean Gérard Kötter, Arnold Klauter]*

*J. H. Schöen*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d. *Prülm*

CANTON d. *Weller*

MAIRIE d. *Weller*

N.º *16*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *vingt* le *vingt* du mois d'octobre par-devant nous, *Joseph Blauer* Maire d. *Weller* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Adam Weger* âgé de *vingt six* ans, né à *Weller* département d. *Weller*, profession d. *charron* demeurant à *Weller* département d. *Weller* fils d. *Jean Weger* et d. *Marie Lank* demeurant à *Weller* département d. *Weller*

Et demoiselle *Marie Wamers* âgée de *vingt* ans, née à *Weller* département d. *Weller*, profession d. *chambreuse* demeurant à *Weller* département d. *Weller* fille d. *Jean Wamers* et d. *Agnes Dethlefs* demeurant à *Weller* département d. *Weller*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d. *Weller* savoir: la première le *sept* et la seconde le *sept* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d. *deux* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé du mariage. *et l'acte* respectivement n'ayant pas lieu par rapport à la présence des parties contractantes.

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que *Jean Adam Weger* et *la demoiselle Marie Wamers* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Lambert* âgé de *vingt six* ans, profession d. *charron* demeurant à *Weller* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Jean Wamers* âgé de *vingt six* ans, profession d. *chambreuse* demeurant à *Weller* qui nous a dit être *voisin* de l'épouse et *Jean Weger* âgé de *vingt six* ans, profession d. *charron* demeurant à *Weller* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Matthias Blauer* âgé de *vingt six* ans, profession d. *chambreuse* demeurant à *Weller* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Jean Adam Weger* *Marie Wamers* *Jean Lambert* *Jean Wamers* *Jean Weger* *Matthias Blauer* *Joseph Blauer* *Joh. Pet. Fortin* *Johan: petrus hermes*





*[Handwritten flourish]*

DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d *Crefeld*

CANTON d *nersen*

MAIRIE d *nersen*

N.º *19*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *dis* le *troisième* du mois d *Novembre* par-devant nous, *Jean Pierre Kloster* Maire de *nersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Guillaume Scheuten* âgé de *vingt une* ans, né à *nersen* département d *la roer*, profession d *basementier* demeurant à *nersen* département d *la roer* fils d *Jean Scheuten* et d *anna galyen* demeurant à *nersen* département d *idem*

Et demoiselle *Katharina Schmid* âgée de *vingt cinq* ans, née à *nersen* département d *idem*, profession d *—* demeurant à *nersen* département d *—* fille d *Laurent Schmid* et d *agnes Limes* demeurant à *nersen* département d *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *nersen* savoir: la première le *vingt une* et la seconde le *vingt trois* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *—* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé *du mariage*.

*respectueux sans pas lieu par rapport à la présence des parents*  
*constant*

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit* et *la dit*

*Jean Guillaume Scheuten* et *Katharina Schmid* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Pierre Kloster* âgé de *quarant cinq* ans, profession d *—* demeurant à *nersen*

qui nous a dit être *voisin* de l'époux  
et *Matthieu Schloer* âgé de *vingt six* ans, profession d *au bergist* demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux  
et *François Mertens* âgé de *quarant* ans, profession d *Cordonner* demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux  
et *Matthieu Schelges* âgé de *vingt trois* ans, profession d *Chaudronnier* demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Les contractants ont déclaré en présence des témoins ne savoir écrire.*

*Act: Del: Johann Friedrich Wimmer*  
*Matthias Kloster* *Matthieu Schloer* *François Mertens*  
*Matthieu Schelges* *J. P. Kloster*



CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N.º *10*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *Die* le *Vingt quatre* du mois d' *Decembre* par-devant nous, *Jean Pierre Silosen* Maire de *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Liesu Jacques Nobel* âgé de *vingt trois* ans, né à *Neersen* département d' *la roer*, profession d' *Cassementier* demeurant à *Neersen* département d' *la roer* fils d' *Jean Jacques Nobel* et d' *Barbara mühlen* demeurant à *Neersen* département d' *adren*

Et demoiselle *Elisabeth Kupers de Luyven* âgée de *trente six* ans, née à *Neersen* département d' *la roer*, profession d' *—* demeurant à *Neersen* département d' *la roer* fille d' *Mathieu Kupers de Luyven* et d' *Charia Lohprie de Neersen* demeurant à *Neersen* département d' *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d' *Neersen* savoir: la première le *Neuf Decembre* et la seconde le *Sept Decembre* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *—* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé du mariage.

*Les actes respectifs n'a pas lieu par rapport a la Crimine de parure. Constatant*

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que *Liesu Jacques Nobel* et *Elisabeth* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Christophorus Aulhmackers* âgé de *quarant sept* ans, profession d' *Caplan* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Gerdwin* de l'époux et *Jean Jacques Silosen* âgé de *trent trois* ans, profession d' *Cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Gerdwin* de l'époux et *germain Strauel* âgé de *vingt* ans, profession d' *Sellier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *epuisin* de l'époux et *Joh. Fried. manschreck* âgé de *vingt cinq* ans, profession d' *Cassementier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *Volter* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Les contractants ont declare en presence le temoin au savoir* *Christophorus Aulhmackers* *Peterus Jacobus Bloem* *Guillaume de Aru* *—* *J. P. Silosen*

DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>t</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Nerren*

MAIRIE de *Nerren*

N.° *21* ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *dis* le *vingt huit* du mois de *decembre* par-devant nous, *Jean Louis Blocher* Maire de *Nerren* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Parasus Leven* âgé de *vingt six* ans, né à *Laufenbelle* département du *pag. Nassau* profession de *boucheur* demeurant à *Nerren* département de *la Roer* fils de *Herb Leven en vie* demeurant à *Laufenbelle* et de *Lara Jonas* département du *pag. Nassau* à *Singen*. Et demoiselle *Rosetta Salmans* âgée de *vingt quatre* ans, née à *Nerren* département de *la Roer*, profession de *...* demeurant à *Nerren* département de *la Roer* fille de *Manasse Herman* et de *Clara Herb en vie* demeurant à *Nerren* département de *la Roer*.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d savoir : la première le *vingt* *decembre* et la seconde le *vingt trois* *decembre* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *...* extraits de naissance des parties contractantes, du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé du mariage. *Les act...*

*respectueux n'a pas lieu par rapport à la présence des parents contractant.*

Avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *si dit* *Parasus Leven* et *ca dit* *Rosetta Salmans* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Benjamin Salmans* âgé de *vingt trois* ans; profession de *boucheur* demeurant à *Nerren* qui nous a dit être *frere* de l'époux *Jacques Lacpus* âgé de *vingt quatre* ans, profession de *boucheur* demeurant à *Nerren* qui nous a dit être *frere* de l'époux et *Mathieu Blocher* âgé de *vingt quatre* ans, profession de *bourgeois* demeurant à *Nerren* qui nous a dit être *frere* de l'époux et *Jacques Blocher* âgé de *vingt deux* ans, profession de *Cultivateur* demeurant à *Nerren* qui nous a dit être *frere* de l'époux.

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*21/12 6382 Mathieu Blocher*  
*21/12 6382 Jacques Leven*  
*20/12 6382*  
*J. B. Salmans*

*Handwritten note in the left margin: 'Handwritten in Nerren le 21 decembre 1840'*



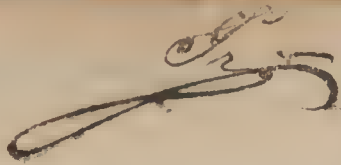


TABLE ALPHABÉTIQUE des Actes des mariages de la mairie d  
pour l'an dressée en exécution du décret impérial du 20 juillet 1807.

N.º	NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.	N.º	NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.
7	Baume Jean Henri	4 Mars			
11	Berthe Jean Louis	3 Juin			
15	Compe Jean Laurent	29 Juin			
5	Dreux Henri	9 Fevr.			
13	Engler Gabriel	25 Juin			
10	Fournier J. Pierre	29 Mars			
8	Heupen J. Pierre	14 Mars			
14	Heupen J. P.	8 Juin			
9	Heroy de la Roche	29 Mars			
6	10 Helstein Jean Henri	28 Fevr.			
12	11 Herber Louis	3 Juin			
2	2 Langer Charles	20 Janvier			
2	13 Leger, Lafarus	20 Mars			
21	14 Lethier Christian	21 Mars			
18	15 Nobel Pierre Jacques	24 Decemb.			
20	16 Ollivier Vivant	5 Janvier			
1	17 Ollivier J. Julien	3 Juin			
14	18 Heupen J. Henri	8 Juin			
3	19 Heubrecht Louis	20 Janvier			
6	20 Weger Adm.	21 Mars			
4	21 Wulff Henri	8 Fevr.			
	renu le 22 Mars 1810				
	J. P. Helier				

*Quatorzième) et dernier (feuille)*  
*Chiffre*

N. <sup>o</sup>	NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.	N. <sup>o</sup>	NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.





*Wersen - 78*

Le présent registre, destiné à inscrire les actes de mariage de la mairie de *Wersen* pendant l'an 1809, et contenant *quatorze* feuillets, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de *Bercelée*

A *Bercelée* le *10* *Brumaire* 1808. *[Signature]* premier feuillet.

DEPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d

CANTON d

MAIRIE d

N.º 1

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *Seizieme* du mois de *Janvier* par-devant nous, *Jean Pierre Woerck* Maire de *Wersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Laurent Bend* âgé de *quarant deux* ans, né à *Arrad* département de *la Roer*, profession d *[blank]* demeurant à *Arrad* département d *idem* fils de *Henri Bend* et de *Sibilla Weipen* demeurant à *Arrad* département d *idem*

Et demoiselle *Anna Maria Pierckes* âgée de *vingt six* ans, née à *Wersen* département de *la Roer*, profession d *[blank]* demeurant à *Wersen* département d *idem* fille de *Jacques Pierckes* et de *Elisabeth Haubert Weerde* demeurant à *Wersen* département d *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *Wersen* savoir; la première le *vingt Cinquiesme* *Decembre* 1808 et la seconde le *Cinquiesme* *Janvier* 1809 que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *[blank]* extraits de naissance des parties contractantes *nés et cette Marie Pierte respectueux n'apportent rien pas rapport ce la presence des peres et meres consentans*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *ledit Laurent Bend* et *de Anna Maria Pierckes* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Ande donne* âgé de *vingt sept* ans, profession d *Cordonner* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Jean Guillaume Heben* âgé de *vingt six* ans, profession d *marchand de fer* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Pierre Theodor Felles* âgé de *vingt* ans, profession d *Cassementeur* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Jacques Irmen* âgé de *quatre* ans, profession d *Cassementeur* demeurant à *Wersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Laurent Bend Anna Maria Pierckes fait le signe +*  
*J. C. Dominik J. C. Wallen P. D. Felles J. H. Woerck*  
*Jacob Irmen*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crefeld*

CANTON d *Aersen*

MAIRIE d *Aersen*

N.º *6*

**ACTE DE MARIAGE.**

L'AN mil huit cent *neuf* le *huitième* du mois de *Janvier* par-devant nous;  
*Jean Pierre Klöcker* Maire de la *Mairie Aersen* officier de  
 l'état civil, sont comparus le sieur *Henri Gusten* âgé de *cent deux*  
 ans, né à *Aersen* département d *la Roer*, profession d *Cultivateur*  
 demeurant à *Aersen* département d *idem* fils d *Jean Gusten*  
 et d *Chapelle Kaufels Decode*  
 demeurant à *Aersen* département d *la Roer*

Et demoiselle *Anna Catharina Helen* âgée de *vingt six* ans,  
 née à *Aersen* département d *idem*, profession d   
 demeurant à *Aersen* département d *idem* fille d *Engelbalt Helen Decode*  
 et d *Maria Kaubach*  
 demeurant à *Aersen* département d *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d savoir; la première le *le vingt quatre Decembre 1809* et la seconde le *le huitième Janvier* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *extraits de naissance des parties contractantes* *nés en cette Mairie / l'acte respectueux usages bien par rapport à la présence la mère consistant*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du *mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Henri Gusten* et *la dite Anna Helen*

sont unis par le mariage.  
 De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jacques Lops* âgé de *vingt six* ans, profession d *meubleur* demeurant à *Aersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Jean Pierre Charten* âgé de *soixant* ans, profession d *Cordonnier* demeurant à *Aersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et de *Henri Leven* âgé de *quarant* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *Aersen Schiffbahn* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et de *Germain Busch* âgé de *quarant* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *Aersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le present acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *les contractants ont declare en presence des temoins ne s'agir rien fait les signes*  
*Jacobus Lops* *Johann Charten* *Johann Leven* *Germain Busch* *J. P. Klöcker*  
*Henri Gusten* *Anna Helen*





DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d

CANTON de *Heesden*

MAIRIE de *Heesden*

N.º 3

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *dis huit* du mois d' *Janvier* par-devant nous, officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Michael Malman* âgé de *vingt neuf* ans, né à *Coblence* département de *mosel*, profession d' *Passementier* demeurant à *Heesden* département de *la roer* fils de *Jean Pierre Malman* et de *anne Hulshauer* demeurant à *Coblence* département d' *e mosel*

Et demoiselle *Maria Catharine Horst* âgée de *vingt huit* ans, née à *Heesden* département de *la Roer*, profession d'  fille de *Jean Pierre Horst* demeurant à *Heesden* département d' *idem* et de *anne Maria gatter vie* demeurant à *Heesden* département de *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d'  savoir; la première le *neuf Janvier* et la seconde le *dis huit Janvier* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'  extraits de naissance des parties contractantes *neus ex cette Marie / l'acte respectueux n'a pas lieu pas rapport a la presence le pere et la mere condistans*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon; intitulé du *mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Michael Malman et la dite Maria Catharine Horst* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jaque Simon* âgé de *neuf* ans, profession d' *Passementier* demeurant à *Heesden* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Jean Catharin Haas* âgé de *vingt huit* ans, profession d' *Passementier* demeurant à *Heesden* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Pierre Michael Bieren* âgé de *neuf* ans, profession d' *Passementier* demeurant à *Heesden* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Hensi Kullen* âgé de *neuf* ans, profession d' *Passementier* demeurant à *Heesden* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *voisin malman voisin malman*  
*Jacob Gimm Johann Matthias Haas Peter Michael Bieren*  
*Journecht Kullen J. B. Simon*

N.º 4

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *Cinquieme* du mois d *fevrier* par-devant nous *Jean Pierre Silken* officier de  
 l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Antoine Bessen* âgé de *vingtvingt*  
 ans, né à *nersen* département d *la roer*, profession d *Bassmenteur*  
 demeurant à *nersen* département d *idem* fils d *Pierre Bessen veuf*  
 et d *eva Schauben ve*  
 demeurant à *nersen* département d *la roer*

Et demoiselle *Catharine Levers* âgée de *vingt sept* ans,  
 née à *Seuchelen* département d *la roer*, profession d *—*  
 demeurant à *nersen* département d *idem* fille d *charles Levers*  
 et d *helena Cascher*  
 demeurant à *Seuchelen* département d *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *nersen* savoir; la première le *vingt cinq fevrier* et la seconde le *cinq fevrier* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *—* extraits de naissance des parties contractantes *nee en cette charie bailli respectueuse n'a pas lieu par rapport ex la presence de peres et men*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du *mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que le dit *Jean Antoine Bessen* et la dit *Catharine Levers*

sont unis par le mariage.  
 De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Theodor nehen* âgé de *quarant deux* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Gerard Schrad* âgé de *huit six* ans, profession d *—* demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'épouse et *Pierre houter* âgé de *quarant* ans, profession d *maître de code* demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'épouse et *Guillaume Hecker* âgé de *vingt quatre* ans, profession d *Bassmenteur* demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'épouse

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Peter Theodor nehen* *Johann Baptist* *Joh. Bet. Zobtny*  
*Wilhelm Hecker*  
 Lesdites parties ont déclaré en présence des témoins au savoir et en face fait les signes  
*J. P. Neven*





DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Circleville*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Nersen*

N.º 5

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *Cinquième* du mois d *février* par-devant nous, *Jean Pierre Moeren* Maire de *Nersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *André Lankwicker* âgé de *quarant* ans, né à *Nersen* département de *la roer*, profession d *journalier* demeurant à *Nersen* département d *idem* fils de *frankois Lankwicker* et de *Catharine Elisabeth ester. deude* demeurant à *Nersen* département d *idem*

Et demoiselle *anne Catharine Cremer* âgée de *quarant* ans, née à *Nersen* département de *la roer*, profession d \_\_\_\_\_ fille d *Conrad pipert* demeurant à *Nersen* département d *idem* et d *Catharin rambs* demeurant à *Nersen* département de *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *Nersen* savoir; la première le *vingt-neuf Janvier* et la seconde le *Cinqu-février* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d \_\_\_\_\_ extraits de naissance des parties contractantes *nee en cette mairie l'acte respectueux n'a pas lieu par rapport en la presence le temoins*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit André Lankwicker* et *la dit Anne Catharine Cremer* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Lorenz* âgé de *quarant-dix* ans, profession d *cultivateur* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Pierre Theodor Necken* âgé de *quarant* ans, profession d *cultivateur* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *germain Casch* âgé de *quarant* ans, profession d *cultivateur* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Henri Lorenz* âgé de *quarant* ans, profession d *cultivateur* demeurant à *Schiefbalde* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *les contractants ont declare en presence les temoins ne savoir en respect les signatures*  
*Jasminus Lankwicker* *Peter Theodor Necken* *Henri Lorenz* *J. P. Moeren*

N.º 6

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *Cinquième* du mois d *février* par-devant nous, *Jean Pierre Silcken* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Henri Jacques Pauls* âgé de *vingt sept* ans, né à *gemarich grand duché de Berg* département d' *Neersen*, profession d *fabriquant du souvant de fil* demeurant à *gladbach* département de la Roer fils de *henri Jacques Pauls* et d demeurant à *gemarich grand duché de Berg* département d' *Neersen*

Et demoiselle *Elisabeth Lenders* âgée de *vingt quatre* ans, née à *neersen* département de la Roer, profession d *neersen* fille de *Joseph Lenders* demeurant à *neersen* département d' *idem* et de *Elisabeth de Fils de cede* demeurant à *neersen* département de la Roer

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d' *Neersen* savoir; la première le *vingt deux février* et la seconde le *vingt neuf* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *Neersen* extraits de naissance des parties contractantes *neersen* cette mairie / l'acte respectueux n'a pas eu par rapport à la Chancelerie des lieux consistant

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jean Henri Pauls* et *la dite Elisabeth Lenders*

sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Henri Jacques Pauls* âgé de *quarante trois* ans, profession d *particulier* demeurant à *gemarich grand duché de Berg* qui nous a dit être *le père* de l'époux et *Joseph Lenders* âgé de *quarante trois* ans, profession d *notaire impérial* demeurant à *neersen* qui nous a dit être *le père* de l'époux et *Le Bornesfeld* âgé de *vingt sept* ans, profession d *fabriquant de rufes* demeurant à *gladbach* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *le Hardon* âgé de *vingt huit* ans, profession d *receveur de bois* demeurant à *neersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Henri Jacques Pauls*, *Joseph Lenders*, *Le Bornesfeld*

*Neersen* *Henri Jacques Pauls*, *Joseph Lenders*, *Le Bornesfeld*, *le Hardon*, *Henrich Jacob Pauls*, *neersen*





DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d

CANTON d

MAIRIE d

N.º 7

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *Cinqueme* du mois d *Janvier* par-devant nous, *Jean Pierre Kloes* Maire de *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Francois Borten* âgé de *quarant* ans, né à *Bousheim* département de *la Roer*, profession d *Cultivateur* demeurant à *Bousheim* département d *idem* fils d *Jean Borten* et de *Adelgunde Neiges* demeurant à *Bousheim* département d *idem*

Et demoiselle *Margaretha Niengs* âgée de *quarant* ans, née à *Neersen* département de *la Roer*, profession d *—* demeurant à *Neersen* département d *idem* fille de *Pierre Niengs* et de *Marie Dahler* demeurant à *Neersen* département de *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neersen* savoir; la première le *vingt deux Janvier* et la seconde le *vingt trois* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte; savoir d *—* extraits de naissance des parties contractantes *ne en cette Mairie l'acte respectueux n'a pu l'être par rapport à la Protence*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon; intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Francoi Borten* et *la dit Margaretha Niengs* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jacob Niengs* âgé de *quarant huit* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *frere* de l'époux et *Jean Boucher* âgé de *vingt trois* ans, profession d *Charpentier* demeurant à *Hölsken* qui nous a dit être *beau frere* de l'époux et *Jacques Kloes* âgé de *vingt* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Jean Pierre Merlens* âgé de *soixant* ans, profession d *Cordonnier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Francois Borten* *Margaretha Niengs* declare ne s'arrêter à aucune circonstance. *Jacob Niengs* *Jean Boucher* *Jacques Kloes* *Jean Pierre Merlens* *J. P. Kloes*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crocht*

CANTON de *nersen*

MAIRIE de *Heesen*

N.º 8

ACTE DE MARIAGE.

**L**AN mil huit cent *neuf* le *Cinquieme* du mois d *septa* par-devant nous  
*Jean Pierre Kloer* Maire de *nersen* officier de  
 l'état civil, sont comparus le sieur *Theodor Charon* âgé de *vingt deux*  
 ans, né à *Crocht* département de *la Roer*, profession d *Cordonier*  
 demeurant à *Crocht* département d *iden* fils de *Jean Charon*  
 et de *Gertrude Lenackers*  
 demeurant à *Crocht* département d *iden*

Et demoiselle *Anna Margaretha Schlosmachers* âgée de *vingt sept* ans,  
 née à *nersen* département de *la Roer*, profession d \_\_\_\_\_  
 demeurant à *nersen* département d *iden* fille de *Mathieu Schlosmachers*  
 et de *Christine Praufmans*  
 demeurant à *Heesen* département de *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les  
 publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d  
 savoir; la première le *vingt deux Janvier* et la seconde le *huit deux*  
 que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune  
 opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné  
 lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d \_\_\_\_\_ extraits de naissance des par-  
 ties contractantes *nersen en cette Mairie / l'acte respectueux n'a pas lieu*  
*par rapport a la absence de perus Consistance.*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux  
 et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu sépa-  
 rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Theodor Charon*  
 et *la dite Anna Margaretha Schlosmachers*  
 sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Charon* âgé  
 de *cinquante* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *Crocht*  
 qui nous a dit être *Pere* de l'époux  
 et *Mathieu Schlosmachers* âgé de *soixante* ans, profession d *menuisier*  
 demeurant à *Heesen* qui nous a dit être *Pere* de l'époux  
 et *Pierre Jacques Klouren* âgé de *soixante* ans, profession d *Cultivateur*  
 demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux  
 et *Godfried Brockmans* âgé de *quarante* ans, profession d *Basfementier*  
 demeurant à *nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le present acte, après qu'il leur en a  
 été fait lecture. *Maarten Wessing Anna Margaretha Schlosmachers*  
*Godfried Brockmans Mathieu Schlosmachers*  
*J. P. Kloer*





DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEMENT de *Circel*

CANTON de *Heerssen*

MAIRIE de *Heerssen*

N.º 9

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *huitième* du mois d *avril* par-devant nous, officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Pierre Maeren* Maire de *Heerssen* âgé de *soixante* ans, né à *Crejél* département de *la Roer*, profession d *journalier* demeurant à *Schiffbakh* département de *idem* fils de *Jean Georges Decode* et d *Maria Riden Decode* demeurant à *Crejél* département de *la Roer*

Et demoiselle *Catharine Höller* âgée de *quarante sept* ans, née à *gladbach* département de *la Roer*, profession d *—* demeurant à *Heerssen* département d *idem* fille d *Juques Höller* et d *Catharine Silinken* demeurant à *gladbach* département de *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *Heerssen* savoir; la première le *deuxième* et la seconde le *neufième* *avril* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *—* extraits de naissance des parties contractantes *demeurant en ce lieu* *Catharine Höller* n'a pas *—* par l'apport à la *brûlée*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon; intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jean Georges* et *la dite Catharine Höller* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean deulmas* âgé de *vingt quatre* ans, profession d *tailleur* demeurant à *Heerssen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Pierre Bascher* âgé de *vingt* ans, profession d *—* demeurant à *Heerssen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Jean Maeren* âgé de *soixant* ans, profession d *—* demeurant à *Heerssen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Michel Christian Schud* âgé de *vingt neuf* ans, profession d *journalier* demeurant à *Heerssen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Jean deulmas* *Pierre Bascher* *Jean Maeren* *Michel Christian Schud*  
*Margaret Christian Schud*  
 Les contractants ont déclaré en présence des témoins ne savoir écrire  
*J. B. Maeren* fait le signe

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d e *Crefeld*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Nersen*

N.º 10

**ACTE DE MARIAGE.**

L'AN mil huit cent *neuf* le *quatrième* du mois d *avril* par-devant nous, *Jean Pierre Sloceren* Maire de *Nersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Michael Christian Schaad* âgé de *vingt huit* ans, né à *Nersen* - département de *la Roer*, profession d  demeurant à *Nersen* département d *idem* fils d *Jean Schaad* et d *anne Margaretha Hauck* demeurant à *Nersen* département d *idem*

Et demoiselle *Mari Elisabeth Schmid* âgée de *vingt cinq* ans, née à *Nersen* département de *la Roer*, profession d  demeurant à *Nersen* - département d *idem* fille d *godhard Schmid* et d *Margaretha foister* demeurant à *Nersen* département d *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *Nersen* savoir; la première le *deuxième* et la seconde le *troisième* avril que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d  extraits de naissance des parties contractantes *nee en cette Mairie par le respectueux n'a pas lieu par rapport a la presence de pere et mere*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Michael Christian Schaad* et *la dit Mari Elisabeth Schmid*

sont unis par le mariage.  
De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *gerhard Schaad* âgé de *huit* ans, profession d *marchand de blé* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *amis* de l'époux et *Mathieu Sloceren* âgé de *soixante* ans, profession d *Cultivateur* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Pierre Jacques Sloceren* âgé de *huit* ans, profession d *particulier* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *arnold chéfort* âgé de *huit* ans, profession d *Charpentier* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *amis* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le present acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Michael Christian Schaad* *Mari Elisabeth Schmid* *gerhard Schaad* *Mathieu Sloceren* *Pierre Jacques Sloceren* *arnold chéfort* *Jacobus Plom* *J. P. Sloceren*





DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Neersen*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N.º *11*

**ACTE DE MARIAGE.**

L'AN mil huit cent *neuf* le *vingt six* du mois d' *juin* par-devant nous, officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Pierre Klein*, Maire de *Neersen*, âgé de *soixante* ans, né à *Schlesbach* département de *la roer*, profession d' *cultivateur* demeurant à *Schlesbach* département de *la roer* fils d' *Hubertus Klein* et d' *Catharina Kessler* demeurant à *Schlesbach* département de *la roer*.

Et demoiselle *Anna Margaretha Klein* âgée de *vingt trois* ans, née à *Neersen* département de *la roer*, profession d'  demeurant à *Neersen* département de *la roer* fille d' *Jean Klein* et d' *Margaretha Klein* demeurant à *Neersen* département de *la roer*.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d' *Neersen* savoir; la première le *vingt huit* et la seconde le *vingt cinq* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *extraits de naissance des parties contractantes*

*ne en acte d'insinuation respectueux à l'égard de la loi sur le mariage*  
*Sur rapport de la Mairie de Neersen et de l'Etat*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon; intitulé du *mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jean Pierre Klein* et *le dit Anna Margaretha Klein* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Klein* âgé de *vingt sept* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *frère* de l'époux et *Jean Klein* âgé de *vingt* ans, profession d' *journalier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *beau frère* de l'époux et *Jean Klein* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Kathrin Klein* âgé de *vingt* ans, profession d' *ouvrier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux.

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Johann Klein*  
*Johann Klein*  
*Johann Klein*  
*Johann Klein*

DÉPARTEMENT DE LA ROËR. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Nerssen* MAIRIE de *Nerssen*

N.º *12* **ACTE DE MARIAGE.**

L'AN mil huit cent *neuf* le *premier* du mois d' *août* par-devant nous, *Jean Pierre Silberer* Maire de *Nerssen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Pierre Coeters* âgé de  *Trente* ans, né à *Nerssen* département de *la roer*, profession d' *tailleur* demeurant à *Nerssen* département d' *entre Rhen* fils de *David Coeters* *decedé* et d' *Elisabeth Helber* *decedé* demeurant à *Nerssen* département de *la roer*

Et demoiselle *Anna Maria Luenen* âgée de *vingt* ans, née à *Hils* département de *la roer*, profession d' *—* demeurant à *Nerssen* département d' *entre Rhen* fille de *Jean Luenen* *decedé* et d' *anna sophia Jungblat* *decedé* demeurant à *Hils* département de *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d' *Nerssen* savoir; la première le *vingt trois* *août* et la seconde le *Trent* *août* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *—* extraits de naissance des parties contractantes *ici en cette chaire l'acte respectueux n'a pas lieu* par rapport à la progéniture de ces amis.

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jean Pierre Coeters* et *la dit Anna Maria Luenen* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Bernard Braussiller* âgé de  *Trente huit* ans, profession d' *Basementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Jean Bloesen* âgé de  *Trente* ans, profession d' *—* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Charles Louis Saint* âgé de  *Trente* ans, profession d' *la Post de Nerssen* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Conrad Berger* âgé de  *Trente* ans, profession d' *Cultivateur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *ami* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le present acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Le Maire* *Jean Pierre Silberer*  
*Conrad Berger*

Les Contractantes ont déclaré en présence des témoins *Jean Pierre Silberer* ne savoir écrire fait les signes *X X*



*[Signature]*

DÉPARTEMENT DE LA ROER. ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Weyersheim*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N.º 25

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *septième* du mois de *août* par-devant nous, *Jean Pierre Sillesen* Maire de *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jacques Immen* âgé de *vingt huit* ans, né à *Neersen* département de *la roer*, profession d' *Châssementeur* demeurant à *Neersen* département d' *idem* fils d' *Conrad Immen* et d' *Marie Obert* demeurant à *Neersen* département d' *idem*

Et demoiselle *Anne Catharine Becher* âgée de *deux* ans, née à *Neersen* département de *la roer*, profession d' *Châssementeur* demeurant à *Neersen* département d' *idem* fille de *Jean Becher* et de *Abilla Wendels* demeurant à *Neersen* département d' *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neersen* savoir; la première le *huitième* et la seconde le *dixième* août que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *extraits de naissance des parties contractantes* *vue et lue et lue respectivement et par* *la part a la présence des*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jacques Immen* et *la dit Anne Catharine Becher*

sont unis par le mariage.  
De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Pierre Sillesen* âgé de *vingt neuf* ans, profession d' *Châssementeur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Michel Liwen* âgé de *vingt* ans, profession d' *Châssementeur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Jean Mathias Haas* âgé de *vingt* ans, profession d' *Châssementeur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Pierre Henri Helges* âgé de *huit* ans, profession d' *Châssementeur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *ami* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.  
*Jacob Groman*  
*Johann Zeller*  
*de l'et Michael Dixerer* *Johann Matthias haech*  
*Peter Henrich Güttes* *J. P. Sillesen*







DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Neersen*

MAIRIE de *Neersen*

N.º 16

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *vingt* du mois d' *octobre* par-devant nous, *Jean Sillaren* Maire de *Neersen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Jacques Schurwachters* âgé de *vingt* ans, né à *Wiltzig* département de *la Roer*, profession d' *cultivateur* demeurant à *Wiltzig* département de *la Roer* fils d' *Cornelia Schurwachters* d' *Wiltzig* et d' *Anna Catharina Kueffers* d' *Wiltzig* département de *la Roer*

Et demoiselle *Anna Margaretha Renner* âgée de *vingt* ans, née à *Neersen* département de *la Roer*, profession d' *—* demeurant à *Neersen* département d' *idem* fille d' *Henri Renner* d' *Neersen* et d' *Margaretha Kalkbrenner* d' *Neersen* département d' *idem*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Neersen* savoir; la première le *vingt* et la seconde le *quatre* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' *extraits de naissance des parties contractantes* *sur ce que l'acte respectueux n'a pas lieu par rapport à la loi*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jean Jacques Schurwachters* et *la dit Anna Margaretha Renner*

sont unis par le mariage.  
De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Schurwachters* âgé de *vingt* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Wiltzig* qui nous a dit être *frère* de l'époux et *Jean Bloeren* âgé de *soixante* ans, profession d' *particulier* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *oncle* de l'époux et *Henri Kappel* âgé de *quarante* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *oncle* de l'époux et *Jacques Bloeren* âgé de *soixante* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Neersen* qui nous a dit être *oncle* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le present acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Jacobus Schurwachters*  
*Johann Bloeren*  
*Jacobus Kappel*  
*Jacques Bloeren*  
*J. Sillaren*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Croft*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE de *Nersen*

N.º *17*

**ACTE DE MARIAGE.**

L'AN mil huit cent *neuf* le *dix sept* du mois de *juin* par-devant nous, officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Pierre Sauer* Maire de *Nersen* âgé de *quarante* ans, né à *Nersen* département de *la Roer*, profession de *journalier* demeurant à *Nersen* département de *la Roer* fils de *Antoine Sauer* et de *Elisabeth Sauer* demeurant à *Nersen* département de *la Roer*

Et demoiselle *Marie Catharine Sauer* âgée de *huit* ans, née à *Schifbahn* département de *la Roer*, profession de *—* demeurant à *Schifbahn* département de *la Roer* fille de *Antoine Sauer* et de *Catharine Sauer* demeurant à *Nersen* département de *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Nersen* savoir; la première le *huit* et la seconde le *dix sept* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'extraits de naissance des parties contractantes *avec copie de leur acte de mariage* par rapport à la *présence des témoins*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jean Jacques Sauer* et *la dit Catharine Sauer* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean Sauer* âgé de *—* ans, profession de *—* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *—* de l'époux et *Martin Sauer* âgé de *—* ans, profession de *—* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *—* de l'époux et *Jean Pierre Sauer* âgé de *—* ans, profession de *—* demeurant à *Schifbahn* qui nous a dit être *—* de l'époux et *Henri Sauer* âgé de *—* ans, profession de *—* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *—* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Johannes Sauer*  
*Martin Sauer*  
*Jean Pierre Sauer*  
*Henri Sauer*  
*J. P. Sauer*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *vingt quatre* du mois d' *octobre* par-devant nous, officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Van Kloeren* Maire de *Nerssen* âgé de *soixante deux* ans, né à *Nerssen* département de *la Roer*, profession d' *journalier* demeurant à *Nerssen* département d' *idem* fils d' *Henri Bend* et de *Sibilla Summers* département de *la Roer* demeurant à *Nerssen*

Et demoiselle *Anna Sibilla Summers* âgée de *soixante trois* ans, née à *Nerssen* département de *la Roer*, profession d' \_\_\_\_\_ fille de *Henri Summers* decédé demeurant à *Nerssen* département d' *idem* et de *Catharin Balts* decédé demeurant à *Nerssen* département de *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Nerssen* savoir; la première le *quinze* et la seconde le *vingt deux* octobre que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d' \_\_\_\_\_ extraits de naissance des parties contractantes *ne en cette affaire back respectueux n'a pas lieu par rapport a la presence des freres*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Pierre August Bend* et *la dit Anna Sibilla Summers* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Cas Jurgmans* âgé de *soixante six* ans, profession d' *cultivateur* demeurant à *Nerssen* de l'époux et *Mathieu Kloeren* âgé de *soixante* ans, profession d' *contingent* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *ami* de l'époux et *Cretien Choeken* âgé de *soixant* ans, profession d' *orfèvre* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Pierre merlens* âgé de *soixant* ans, profession d' *cordonnier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux.

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. *Les declarants ont declare ne savoir rien*  
*Ludowicus Jurgmans* *Mathieu Kloeren* *Christiaan Choeken* *et d' autres*  
*C. B. Kloeren*



N.º 19

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *vingt-neuf* du mois d *Novembre* par-devant nous, *Jean-Bien-Loesen* Maire d e *Nerssen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean-Christophe Kersten* âgé de *vingt* ans, né à *Nerssen* département d e *la Roer*, profession d *Casementeur* demeurant à *Nerssen* département d e *la Roer* fils d e *Pierre Kersten* et d e *Machteldus degen* demeurant à *Nerssen* département d e *la Roer*

Et demoiselle *Marie Gertrudus Schenken* âgée de *vingt-cinq* ans, née à *Nerssen* département d e *la Roer*, profession d *...* demeurant à *Nerssen* département d e *la Roer* fille d e *Pierre Schenken* et d e *Charlotte Calmar* demeurant à *Nerssen* département d e *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *Nerssen* savoir; la première le *cinqu* et la seconde le *vingt-neuf* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *extraits de naissance* des parties contractantes *car rapport a la présence de l'acte*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Jean-Christophe Kersten* et *la dit Marie Gertrudus Schenken* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Jean-Louis Guichen* Agé de *...* ans, profession d *Casementeur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Vincent Schenken* âgé de *vingt* ans, profession d *Casementeur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Pierre Louis Schenken* âgé de *vingt* ans, profession d *Casementeur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Jean Calmar* âgé de *vingt* ans, profession d *Casementeur* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être *...* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Johann Baptistus Loosen* *Vincent Schenken* *J. G. Munnich*  
*Johann Baptistus Loosen* *J. B. Schenken*

DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d e *Crefeld*

CANTON d e *Nerssen*

MAIRIE d e *Nerssen*

N.º *40*

**ACTE DE MARIAGE.**

L'AN mil huit cent *neuf* le *treizieme* du mois d *Novembre* par-devant nous, *Jean Pierre Bloem* Maire d e *Nerssen* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Jean Chabot Noels* âgé de *vingt six* ans, né à *Nerssen* département d e *la roer*, profession d *Passementier* demeurant à *Nerssen* département d *idem* fils d *Jean Noels Decade* et d e *Gerardine Cergé en vie* demeurant à *Nerssen* département d e *la roer*

Et demoiselle *Maria Catharina Deussen* âgée de *vingt deux* ans, née à *Nerssen* département d *idem*, profession d *—* demeurant à *Nerssen* département d *idem* fille d *Mathieu Deussen en vie* et d e *Helena Bister en vie* demeurant à *Nerssen* département d e *la roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *Nerssen* savoir; la première le *Cinquiesme* et la seconde le *Douzieme* *Novembre* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés; qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *—* extraits de naissance des parties contractantes *par en acte d'acte. Carle respectueux n'a pas lieu par rapport a la presence les pere et mere*

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *la dit Jean Chabot Noels* et *la dit Maria Catharina Deussen*

sont unis par le mariage.  
De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Vincent Esper* âgé de *vingt deux* ans, profession d *Passementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être de l'époux et *Mathieu Noels* âgé de *vingt six* ans, profession d *Passementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être de l'époux et *Jean Louis Noels* âgé de *vingt six* ans, profession d *Passementier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être de l'époux et *Simon Mathieu Soeder* âgé de *vingt six* ans, profession d *cordonnier* demeurant à *Nerssen* qui nous a dit être de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le present acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Vincent Esper* *Peter Mathias Noels*  
*Jean Louis Noels* *Simon Mathieu Soeder*



DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> de *Crefeld*

CANTON de *Nieren*

MAIRIE de *Nieren*

N.° *21*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *vingt cinq* du mois de *juin* par-devant nous, *Jean Pierre Klocen* Maire de *Nieren* officier de l'état civil, sont comparus le sieur *Mathieu Hilman* âgé de *vingt sept* ans, né à *Nieren* département de *la Roer*, profession de *menuisier* demeurant à *Nieren* département d'*idem* fils de *André Hilman* et de *Catharina Engel* département d'*idem*

Et demoiselle *Catharina Adelheid Heymans* âgée de *vingt un* ans, née à *Nieren* département de *la Roer*, profession de *...* demeurant à *Nieren* département d'*idem* fille de *Jacques Heymans* et de *Anna Catharina Draeken* département d'*idem* demeurant à *Kempen*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie de *Nieren* savoir; la première le *...* et la seconde le *...* que les actes dressés sur ces publications ont été dûment affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d'extraits de naissance des parties contractantes

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *le dit Mathieu Hilman* et *la dit Catharina Adelheid Heymans* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Mathieu Klocen* âgé de *...* de *...* ans, profession de *...* demeurant à *Nieren* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Guis Mathieu Leders* âgé de *...* ans, profession de *...* demeurant à *Nieren* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Jean Pierre Mertens* âgé de *...* ans, profession de *...* demeurant à *Nieren* qui nous a dit être *...* de l'époux et *Pierre Hansker* âgé de *...* ans, profession de *...* demeurant à *Nieren* qui nous a dit être *...* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. Les contractants ont déclaré en présence des témoins ne savoir écrire.

*Mathieu Hilman* *Catharina Adelheid Heymans* *Jean Pierre Klocen* *Guis Mathieu Leders* *Jean Pierre Mertens* *Pierre Hansker*





DÉPARTEMENT DE LA ROER.

ARRONDISSEM.<sup>T</sup> d e *Crefeld*

CANTON de *Nersen*

MAIRIE d e *Nersen*

N.º *23*

ACTE DE MARIAGE.

L'AN mil huit cent *neuf* le *vingt* du mois d *decembre* par-devant nous, *Jean Pierre Klauer* Maire d e *Nersen* officier de l'état civil; sont comparus le sieur *Henri Antoine Everhard Gaspard Best* âgé de *vingt ans*, né à *Colongne* département d e *la Roer*, profession d *tailleur* demeurant à *Nersen* département d *la Roer* fils d e *Jerdinand Charles Best* et de *Maria Agnes Crefeld* demeurant à *Nersen* département d *la Roer*

Et demoiselle *Helena Catharina Hatten* âgée de *dix-neuf* ans, née à *Nersen* département d e *la Roer*, profession d *maréchal en fer* fille d *Henrich Hatten* demeurant à *Nersen* département d *la Roer* et d *Magdalena Engels* demeurant à *Nersen* département d *la Roer*

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux; et attendu que les publications ont été faites devant la principale porte de la maison commune de la mairie d *Nersen* savoir; la première le *vingt-neuf* *Novembre* dernière et la seconde le *vingt* que les actes dressés sur ces publications ont été duement affichés, qu'aucune opposition au présent mariage ne nous a été signifiée; faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture des pièces produites et annexées au présent acte, savoir d *extraits de naissance* des parties contractantes

ainsi que du chapitre six du titre du code Napoléon, intitulé du *mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *les sieurs Everhard Henri Antoine Gaspard Best* et *la Mademoiselle Helena Catharina Hatten* sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs *Pierre Herms* âgé de *soixante* ans, profession d *Chapelier* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Antoine Schmidt* âgé de *soixante* ans, profession d *particulier* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Henri Beckers* âgé de *vingt* ans, profession d *aubergist* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux et *Jacques Klauer* âgé de *soixante* ans, profession d *Calligraphiste* demeurant à *Nersen* qui nous a dit être *voisin* de l'époux

Et ont, lesdits témoins et parties contractantes, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

*Coselarride*  
*21 Dec 1859*  
*Maire*  
*Nersen*  
*Jean Pierre Klauer*  
*Pierre Herms*  
*Antoine Schmidt*  
*Henri Beckers*  
*Jacques Klauer*  
*Helena Catharina Hatten*  
*Everhard Henri Antoine Gaspard Best*



TABLE ALPHABÉTIQUE des Actes de mariages de la mairie d  
pour l'an dressée en exécution du décret impérial du 20 juillet 1807.

N.º	NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.	N.º	NOMS ET PRÉNOMS DES MARIÉS.	DATES DES ACTES.
1	Benjamin Louis	10 janvier			
8	Benjamin Louis	24 juin			
3	Benjamin Louis	3 juin			
9	Benjamin Louis	5 juin			
22	Benjamin Louis	8 juin			
9	Benjamin Louis	8 juin			
2	Benjamin Louis	10 janvier			
14	Benjamin Louis	20 août			
13	Benjamin Louis	1 août			
10	Benjamin Louis	24 août			
19	Benjamin Louis	24 août			
14	Benjamin Louis	20 août			
17	Benjamin Louis	9 août			
3	Benjamin Louis	5 janvier			
8	Benjamin Louis	5 janvier			
20	Benjamin Louis	13 août			
6	Benjamin Louis	5 janvier			
12	Benjamin Louis	1 août			
6	Benjamin Louis	5 janvier			
10	Benjamin Louis	24 août			
16	Benjamin Louis	9 août			
24	Benjamin Louis	25 août			
	Benjamin Louis	15 août			

Benjamin Louis 15 août 1807

J. S. Kloe



